

Rabat, le 16/01/2024

**Appel à manifestation d'intérêt au programme d'appui à la certification
des entreprises exportatrices
-Prolongation du délai de dépôt de dossiers de candidature-**

Faisant suite à la demande des opérateurs et des associations professionnelles, il a été décidé de proroger le délai de dépôt des dossiers de candidature au programme d'appui à la certification des entreprises exportatrices, jusqu'au **29 février 2024 à 15h00**.

A rappeler que les entreprises éligibles et désireuses de bénéficier de ce programme doivent consulter les sites web : <https://www.mcinet.gov.ma/fr/appel-a-manifestation> et <https://www.imanor.gov.ma/> pour télécharger et renseigner les documents relatifs à l'adhésion au programme précité.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés à imanor@imanor.gov.ma ou déposés à l'Institut Marocain de Normalisation à l'adresse suivante :

**Angle Avenue Kamal Zebdi et Rue Dadi, secteur 21, Hay Ryad – Rabat,
avant la date limite qui est fixée au 29 février 2024.**